

Procès-verbal du conseil municipal du 28 mai 2024

Présents : Sophie BERGER – Pascal BECOT – Freddy GRISON – Jocelyne BLANCHARD
Philippe BERNARD – Florence GARCIA – Cédric MOREAU – Pascal METAY – Joseph BILLAUD
Daniel GILBERT – Aurélie BAILLY – Georges BOUILLAUD – Emmanuel BROIGNIEZ – Fabienne
BROSSARD – Catherine DUBOIS – Willy FALLOURD – Michèle FROUIN – Bruno GODELOT
Cyril GUERIN – Murielle MATHE – Dominique PARADIS – Marie-Reine PETORIN – Elodie RENOU
Patrice VRIGNAUD

Absents excusés : Nicolas BADET donne pouvoir à Sophie BERGER – Marie-Reine PETORIN donne pouvoir à Georges BOUILLAUD

Absents : Olivier AUGER – Nicolas BIRE – Christian CHARRY – Denis CONTE – Claire COPRINI
Séverine MARSAIS

Secrétaire de séance : FROUIN Michèle

Début de la Séance à 20h06

Lesquels forment une majorité des membres en exercice

La séance sera présidée par la 1^{ère} Adjointe, Madame Sophie BERGER, qui assure l'intérim pendant l'absence d'un Maire.

Elle demande au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu du conseil du 09 avril 2024 ? celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour :

- I. RESSOURCES HUMAINES
 - 1.1 Adhésion unité Missions Temporaires
- II. QUESTIONS DIVERSES

1. RESSOURCES HUMAINES

1.1. 202405D001 – Adhésion unité missions temporaires

En application du Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L334-3 et L452-44, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée dispose d'une unité « missions temporaires » rattachée au service Emploi.

Conformément à l'article L-452-30 du Code Général de la Fonction Publique, les agents relevant de cette unité peuvent être mis à disposition des collectivités affiliées et non affiliées à titre onéreux, par convention dont le modèle est joint en annexe.

Cette unité propose aux collectivités qui le souhaitent un personnel compétent pour effectuer des remplacements d'agents titulaires momentanément absents ou pour satisfaire une mission temporaire (besoin saisonnier, accroissement temporaire d'activités...).

La 1^{ère} adjointe propose d'adhérer à ce service, facultatif, sachant que chaque mission fera l'objet d'une convention ponctuelle qui en précisera l'objet, la période et le coût. Ce dernier comprend notamment la rémunération totale de l'agent, les charges sociales dont les cotisations au Centre de Gestion et au CNFPT auquel s'ajoutent les frais de gestion de la mission. Toutes les formalités administratives relatives au recrutement et au suivi de la mission sont assurées par le Centre de Gestion, employeur direct de l'agent affecté.

Il existe deux prestations dont les taux sont différents à savoir :

- Le portage : la collectivité dispose du candidat et confie la gestion administrative du contrat au Centre de Gestion
- La recherche : la collectivité confie au Centre Gestion la recherche du candidat et la gestion administrative. Ces taux sont votés chaque année en Conseil d'Administration du Centre de Gestion et transmis à la collectivité en cas de modification.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, DECIDE :

- d'adhérer à l'Unité « missions temporaires » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée, à compter du 1er juin 2024,
- de donner mission à la 1^{ère} adjointe pour solliciter ce service en fonction des besoins de fonctionnement de la structure,
- d'autoriser la 1^{ère} Adjointe à signer les conventions et avenants à intervenir selon les missions à assurer,
- d'inscrire au budget les sommes dues au Centre de Gestion en application des dites conventions ou avenants.

Vote du Conseil Municipal : Pour : 24 - Contre : 0 - Abstention : 0 - Absent(s) lors du vote : 2

2. QUESTIONS DIVERSES

- **Taxe d'aménagement : harmoniser le taux de chaque commune**

- Saint-Sulpice-en-Pareds : taux sectoriel de 5% et taux de droit commun de 2%
- Thouarsais-Bouildroux : taux de droit commun de 1%
- Cezais : taux de droit commun de 1%

Cette délibération sera étudiée en juillet, après étude en commission.

- **Ecole : semaine de 4 ou 5 jours** : la semaine de 4 jours est retenue
- **Marche Blanche «La Largère»** : marche à la mémoire de Claude CLERJAUD le vendredi 28 juin à 17h00
- **Plantation arbre à la mémoire de Claude CLERJAUD** : arbre offert par l'école de Thouarsais-Bouildroux lors des obsèques de Claude, plantation entre l'école et la cantine prévue le vendredi 7 juin à 15h00.
- **Opération « Nettoyons la Nature »** : opération du 27 au 29 septembre 2024 - souhait de faire participer les écoles - voir en réunion commission
- **Jurés d'Assises** : désignation par tirage au sort à partir de la liste électorale de 3 personnes de la Commune « Rives-du-Fougerais » (1 personne par Commune déléguée)
- **Planning Elections Européennes** : envoi du planning par mail aux élus pour les différentes permanences
- **Charte de l'élu local** : lecture et signature de la charte par les élus
- **Réunion Maire/Adjoints** : mise en place des réunions de préférence le lundi – prévoir un planning pour organiser les réunions dans les 3 Communes – 1ère réunion le lundi 03 juin à 19h30 à Saint-Sulpice-en-Pareds
- **Logo** : distribution aux élus des premières propositions de logo pour la Commune nouvelle
- **Réunion CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) : lundi 24 juin à 20h00 à Cezais
- **Commissions** : relancer les projets – MAM : rencontre avec les assistantes maternelles le samedi 1^{er} juin à 8h00
- **SOLITOP** : compte-rendu de la réunion du 28 Mai - les routes se sont dégradées – attente de l'avis du Préfet – désamiantage : créer une salle blanche – Centre SEVESO
- **SYDEV** : l'électricité et le gaz ont baissé – ombrières sur les grands parkings – éclairage des stades : LED pas forcément économiques – mise en place de boîtiers pour études des consommations
- **Feu d'artifice** : devis de 4 600€ TTC
- **Distribution des informations des associations** : en même temps que la distribution des informations de la Mairie

Séance levée à 21H41

La 1^{ère} Adjointe,
Sophie BERGER

La secrétaire,
Michèle FROUIN